



HAL
open science

Mode des verbes, acquisition du FLA à Madagascar.

Jean Robert Rakotomalala

► **To cite this version:**

Jean Robert Rakotomalala. Mode des verbes, acquisition du FLA à Madagascar.. 2010. hal-01262165v3

HAL Id: hal-01262165

<https://auf.hal.science/hal-01262165v3>

Preprint submitted on 15 Oct 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

MODE DES VERBES, ACQUISITION DU FLA À MADAGASCAR.

Résumé :

Il semble que l'enseignement du français langue allogène (FLA) et non langue étrangère souffre sur un point précis d'une crise théorique qui se manifeste par une levée de bouclier lorsque l'on affirme que c'est faux de dire que « Quand deux verbes se suivent le second se met à l'infinitif ». Pourtant, tout le monde peut constater que la relative fait se suivre deux verbes qui sont tous conjugués parce qu'ils ont chacun un sujet. Le but de cet article est de montrer qu'il existe une règle plus simple et plus puissante qui consiste à dire que « tout verbe qui n'est pas contrôlé par un sujet se met à l'infinitif ». Du coup on comprend que l'infinitif soit la forme nominale du verbe et que cette règle satisfasse à toutes les structures de surface observées. Ainsi, nous allons interroger les modes indicatif, subjonctif et infinitif.

Mots clés : Forme nominale, absence de sujet, identité de sujet, catégorie du réel, catégorie du possible.

Abstract :

It seems that the French alien language (FLA) and non-foreign language teaching suffers on a specific point of a theoretical crisis manifested by a lifting of shield when it says that it is wrong to say that "when two verbs follow the second starts in the infinitive. Yet everyone can note that the relative makes to follow two verbs that are all conjugated because they each have a subject. The purpose of this article is to show that there is a simpler and more powerful rule which says that "any verb that is not controlled by a subject starts in the infinitive". Suddenly understood that the infinitive is the nominal form of the verb and that this rule meets all surface structures observed. So, we are going to querying the indicative, subjunctive and infinitive modes.

Key words: noun form, lack of subject, identity of subject, the real category, category of possible.

1. INTRODUCTION

L'affirmation selon laquelle « Quand deux verbes se suivent, le second se met à l'infinitif » est l'une des règles issues de la grammaire descriptive, propre à induire en erreur. Pourtant, cette règle est fortement ancrée dans la mémoire collective au point qu'elle est encore préconisée par un site d'apprentissage du français (Anonyme, 2005). Pareillement un site plus spécialisé et d'apparence très scientifique confirme cette règle (DHENIN, 2016). La raison de cette persistance est due à deux facteurs : le premier est ce que l'on peut appeler « résistance aux changements », le second est relatif à la différence de publication entre manuel et ouvrage scientifique. La publication d'ouvrage scientifique est plus rare parce que le public rechigne à sa lecture.

Pourtant, sans entrer dans les détails de la grammaire générative – volontairement ignoré des enseignants de français – dès 1969, Jean DUBOIS a écrit :

« La nominalisation infinitive est donc, en français, soumise à une restriction obligatoire que le sujet doit être la même dans la phrase matrice et dans la proposition enchâssée, alors que cette nominalisation est exclue dans ce type de phrase au cas où les sujets sont différents » (DUBOIS, 1969, p. 93)

Nous parlons de résistance à l'endroit de cette règle dans la mesure où elle contrevient à l'évidence aux données de surface observables dans le cas des relatives. Dans les phrases relatives, la règle est de conjuguer les deux verbes en dépit du fait de leur concaténation dans la linéarité syntagmatique. Par exemple :

1. *L'homme que je regarde ressemble au penseur de Rodin*

Pour sortir de cette aporie méthodologique, nous tenons à signaler que la notion de phrase indépendante n'est qu'une position heuristique. En effet, la pragmatique montre que les phrases qui se drapent dans l'innocence de l'indépendance possèdent en réalité un préfixe performatif comme le montre le contraste des exemples suivants :

2. *La terre est ronde*

3. *J'affirme que la terre est ronde*

Confirme ce caractère heuristique de la notion de phrase indépendante la remarque suivante qui impose la subjectivité dans le langage :

« Je parle, donc je produis la vérité du monde. Si je veux verser le monde à la fable, c'est bien le monde que j'y verse par l'assomption de la parole. Le sujet comme existant nécessaire contrôle aussi l'existence de l'objet » (LAFONT, 1978, p. 179)

La conséquence de cette subjectivité dans le langage, à cause de la règle de la récursivité, est sa reconduction au niveau du sujet de l'énoncé dont le complément du verbe n'est pas un groupe nominal mais une autre phrase. C'est ce que la tradition en grammaire générative appelle « complétive ».

On peut comprendre la complétive comme la transformation d'un GN postiche nominal en une phrase par le moyen d'une conjonction. On peut alors parler de GN phrastique. La phrase qui comporte le Verbe transitif au GN postiche épelé *une chose* s'appelle phrase matrice et le GN phrastique reçoit le nom de phrase enchâssée.

Autrement dit, la phrase enchâssée intervient quand l'objet nominal n'est plus apte à exprimer l'intention communicationnelle de l'énonciateur. Il s'agit donc d'un moyen fourni par le langage pour pallier la déficience de la nomination. C'est ce que met en évidence le contraste suivant.

4. *Je veux une chose*

5. *Je veux que tu manges cette pomme*

Pour rendre compte de la thèse de la créativité énoncée dans le cadre de la grammaire générative et transformationnelle et qui stipule la maîtrise d'un ensemble de règles fini qui détermine la production et la réception de phrases infinies, impliquant celles que l'on n'a jamais entendues, il faut faire appel à la notion de GN postiche.

Quand la nomination n'arrive plus à satisfaire l'objectif communicationnel, une étape intermédiaire, sur le plan cognitif, met temporairement au lieu et place du GN objet une forme vide : *une chose*. Il s'agit là d'un GN formel qui renvoie à la totalité référentielle et à aucune d'elle particulièrement. C'est cela le GN postiche.

L'étape suivante consiste à substituer au silence sémantique du GN postiche une phrase d'une charge sémantique plus forte que n'importe quel GN. Et la dernière étape consiste à insérer l'outil de conjonction « que » et à faire subir les transformations nécessaires à la

combinaison d'éléments ainsi obtenus pour respecter la grammaticalité de l'ensemble. Illustrons par un exemple ces étapes différentes.

- (1) *Je souhaite une chose.*
- (2) *Vous aurez un bon jour.*
- (3) *Je souhaite que + vous aurez un bon jour. ⇒ **Je souhaite que vous ayez un bon jour***

Mais pour le cas de cet exemple précis, à cause de sa fréquence et de son importance dans les relations intersubjectives dans le rapport social, le langage nous fournit une forme économique conventionnelle : *bonjour* (en un seul mot). Parallèlement à cette forme conjointe, nous avons une infinité de forme disjointe : *Bonne soirée, (bonsoir), bon voyage, bonne nuit, bonne ambiance*, que la pragmatique appelle délocutif ...

Il existe aussi une autre forme de réduction par économie de la phrase matrice : *Que le meilleur gagne* et même une économie de la conjonction dans des expressions qui sont figées : *Vive le roi, béni soit le ciel* au lieu de *je veux que vive le roi* ou *que vive le roi*

Dans le paragraphe suivant, nous allons préciser le rapport sémantique qui s'organise entre le GN phrastique et le mode indicatif.

2. LE MODE INDICATIF

Il y a lieu de croire que le mode indicatif est une intégration élaborée d'une protoforme linguistique dans la monstration qui se trouve sur le plan ontogénétique que phylogénétique. En effet, avant de pouvoir acquérir complètement le mécanisme du langage, l'enfant dispose de son index pour suppléer la carence de la nomination. Il est capable de monstration comme protoforme linguistique.

Mais le point le plus important de la monstration est qu'il faut que l'objet de la monstration soit présent, autrement le caractère linguistique du gestuel s'effondre. Ce qui veut dire que c'est la sanction de réalité ou d'existence qui autorise la monstration : on ne peut pas montrer un objet absent. Cependant, au cours de l'évolution du langage, son pouvoir symbolique se développe avec une telle ampleur que la nomination s'est dispensée de la

présence de l'objet : on peut parler d'une chose absente qui atteste sa réalité par le simple fait de son énonciation au mode indicatif.

C'est ainsi que l'enfant découvre très vite (entre de 2 et 3 ans) la fiction linguistique (mensonge) dans la nomination. C'est cela la fonction sémantique du mode indicatif : indexer les choses dans la catégorie de la réalité. Il faut ici parler de catégorie de réalité et non de réalité car le langage n'interdit nullement le mensonge, et justement lorsque je mens (ce qui m'arrive très rarement), je présente quelque chose que je sais faux sous le masque de la réalité.

Justement, la fonction du mode indicatif est de rendre compte de cette masque de la réalité, de présenter les choses comme vraies. Nous devons ici faire appel à PARIENTE pour clarifier les choses :

« C'est dans le cas de la fiction que tout se passe comme si on avait affaire à un autre réel. Mais la fiction se distingue de l'énoncé irréel précisément parce qu'elle ne s'annonce pas comme irréelle ; elle ne comporte pas de présupposition d'irréalité, elle met au contraire tout en œuvre pour se faire admettre comme réalité. » (PARIENTE, 1982, p. 43)

Le langage s'est doté d'un outil grammatical spécifique pour rendre compte de cette fiction : le mode indicatif qui s'inscrit globalement dans la notion créativité linguistique reprise par CHOMSKY à DESCARTES et dont voici une interprétation :

« Voilà donc en quoi consiste la spécificité du langage humain, tant par rapport au langage des animaux — ou de certains d'entre eux, tels que les pies et les perroquets — que par rapport à tous les autres systèmes de communication : la créativité, c'est-à-dire la faculté de former des énoncés nouveaux exprimant des idées nouvelles dans des contextes nouveaux. » (VOSS, 1973, p. 516)

Corrobore cette fiction linguistique qui n'est autre que de la créativité, l'existence de noms qui n'ont pas de pendants dans le monde des objets : *Sphinx, dragon, centaure, minotaure,...* Il en est de même de la fiction narrative qui installe des personnages, des lieux, des états et des actions qui n'ont aucune attache avec la réalité, comme cela se présente dans les contes et légendes, les mythes, ... et dans les romans. Le SHÉHÉRAZADE des *Mille et une nuits* existe parce que le langage la promeut à cette existence dans l'espace du récit. Ces êtres

de papier existent dans et par le langage qui les promeut littéralement à l'existence, non pas ontologique, mais analytique

Ainsi, nous savons que la phrase *Le soleil tourne autour de la terre* était une phrase très honorable linguistiquement avant le procès de GALILÉE. Mais telle quelle, cette phrase est des plus douteuses, alors il faut reconstruire la phrase matrice économisée pour lui redonner sa vertu :

6. *Avant Galilée, l'Église pense que le soleil tourne autour de la terre*

7. *Avant Galilée, l'Église croît que le soleil tourne autour de la terre*

Ce qui veut dire exactement que derrière les phrases produites on ne peut pas toujours faire abstraction de son producteur dont la trace linguistique est manifeste dans la phrase matrice des complétives. L'énonciation est subordonnée à l'énonciateur. En définitive, il y lieu de croire que ce que nous appelons phrase indépendante n'est qu'une phrase dont la matrice a été effacée par économie (Cf. cas de *bonjour*) ; car en réalité, toute phrase est affectée d'un préfixe performatif qui indique son statut énonciatif :

8. *La terre est ronde ⇒ je dis que la terre est ronde.*

La présence de ce préfixe performatif (**je dis que**) déterminant le mode indicatif est très perceptible dans la prédication métaphorique du type :

9. *Tu es un ange (⇒ je dis que tu es un ange)*

Cette phrase n'est pas mise en doute en dépit du fait que personne n'a jamais vu un ange. C'est cela le miracle du mode indicatif : indexer les choses dans la catégorie de la réalité. Il n'est donc plus question de faire une liste de verbes qui correspondent au mode indicatif, il suffit de reconnaître que le préfixe performatif installe le GN phrastique dans la catégorie du réel pour utiliser le mode indicatif.

Dits en d'autres termes, tous les verbes dont la valeur pragmatique équivaut à un « faire croire » impliquent le mode indicatif dans la subordonnée conjonctive :

10. *Je sais que la terre est triangulaire*

11. *Je pense que la terre est plate*

12. Je dis que la capitale du Nigeria est Kenya

13. La radio annonce que le « Oui » ne va pas l'emporter

En résumé, le mode indicatif a trait avec le réel, parce que pour indiquer avec le geste déictique, il faut que l'objet à montrer existe. S'il en est ainsi du mode indicatif : être un mode grammatical de l'expression de la catégorie du réel, voyons maintenant le mode subjonctif.

3. LE MODE SUBJONCTIF.

L'expérience de l'indicatif nous amène à anticiper notre réponse ici et de dire que le mode subjonctif indexe le GN objet dans la catégorie du possible. En effet, une des meilleures approches de ce mode stipule que le subjonctif est le mode de la subordination, du doute, de l'indécision, du fait pensé. Pour nous, disons franchement que le subjonctif porte la trace théologico-mythique du langage. La racine étymologique : *subjugere* signifie « être sous la dépendance de ». Or il se trouve que la croyance attribuée à la toute-puissance divine la subordination de toute chose ici-bas.

Ainsi, il vaut mieux parler de la catégorie du possible (Leibiniz) considérée comme expression de la subjectivité pour le mode subjonctif. C'est-à-dire que le mode subjonctif envisage la subordonnée sous l'angle de ce qui peut être tout en s'accommodant de ne pas être réalisé du tout. Mais il existe plusieurs modalités de la catégorie du possible.

3.1. PREMIÈRE MODALITÉ

Bref, le subjonctif s'épelle sous la forme d'un « ainsi mais pas encore » dans l'expression d'un ordre, d'un souhait, d'un désir, d'un doute, d'une appréciation, d'une nécessité :

14. J'exige que tu sortes

15. Je souhaite que tu réussisses dans cette affaire

16. Je désire que tu reviennes vite

17. J'ignore que vous soyez aussi susceptible

18. Je pense que cela fasse trois mètres

19. Il faut qu'on ait une solution

3.2. DEUXIÈME MODALITÉ

Dans la négation d'une possibilité qui relève d'une préservation sociale de la « face » en vue de ménager son interlocuteur.

20. Je ne dis pas que soyez intraitable mais que vous êtes un négociateur *redoutable*.

21. *Je ne pense pas que cette solution soit la bonne.*

3.3. TROISIÈME MODALITÉ

Dans l'expression d'un souhait qui peut être sincère ou relever seulement d'un code de politesse par soumission à une *doxa* :

22. *Je souhaite que vous fassiez un bon voyage.*

23. *Je veux que le meilleur gagne.*

24. *Qu'il neige ou qu'il vente, je continue mon travail*

3.4. QUATRIÈME MODALITÉ

Dans l'expression d'un constat qui manifeste la satisfaction d'un désir inavoué par le moyen de la formule « être + adjectif + que »

25. *Je suis content que vous soyez venus*

26. *Je suis heureux que tu aies réussi ton coup*

Ou bien dans la tournure équivalente dans laquelle l'objet phrastique débute la phrase :

27. *Que tu viennes ce soir m'importe beaucoup*

28. *Que tu réussisses ton coup me fera du plaisir*

4. LE MODE INFINITIF

On remarque que malgré la grammaire générative, dans les classes de langue, beaucoup d'enseignants continuent d'évoquer la règle selon laquelle « quand deux verbes se suivent le second se met à l'infinitif » en dépit de contre exemples flagrants :

29. *L'homme que tu vois adore le jus de canne à sucre distillé dans un alambic.*

L'observation des faits permet de dire que l'infinitif est une conséquence de l'absence du sujet. Ce qui nous permet d'énoncer la règle suivante : « tout verbe qui n'est pas contrôlé par un sujet se met à l'infinitif »

Il y a cinq sources de l'infinitif qui découlent de cette règle.

4.1. SOURCE 1 :

La coréférentialité des GN sujets de la matrice et de la subordonnée. C'est-à-dire, lorsque le sujet de la phrase matrice et de la phrase subordonnée indique le même individu ou le même objet. Autrement dit, ils ont le même référent, ou ils sont dits coréférentiels

*30. *Je veux que je devienne un coelacanthe. ⇒ Je veux devenir un coelacanthe*

4.2. SOURCE 2

La coréférentialité de GN objet second de la matrice et du GN sujet de la subordonnée

31. Je dis aux enfants que les enfants deviennent des népenthès ⇒ Je dis aux enfants de devenir des népenthès

32. Ève dit à Adam qu'Adam mange le fruit ⇒ Ève dit à Adam de manger le fruit

Il faut faire remarquer ici que c'est la présence de l'objet second qui insère la préposition « de » dans une solution de préservation de structure.

4.3. SOURCE 2 BIS :

Il faut faire la distinction avec les verbes transitifs indirects qui fonctionnent comme dans le cas de coréférentialité de sujets de la matrice de la phrase enchâssée.

33. J'ai envie de que je dorme ⇒ j'ai envie de dormir

4.4. SOURCE 3

Comme l'infinitif est la forme nominale du verbe, l'effacement du sujet indéfini « on » entraîne la conversion de l'indicatif à l'infinitif. C'est-à-dire, lorsqu'un verbe n'est pas contrôlé par un sujet, il se met automatiquement à l'infinitif :

34. On travaille, cela est dur. ⇒ Travailler, c'est dur. ⇒ Travailler est dur.

Dans la version finale, on voit bien que l'infinitif occupe une position nominale parce qu'il est sujet de la copule de la même manière que les formes nominales attestées par la présence d'un déterminant puissent occuper des positions nominales. C'est la preuve que la syntaxe traite l'infinitif comme une forme nominale.

En effet, les verbes qui occupent une position nominale se mettent automatiquement à l'infinitif comme le montre l'exemple suivant,

35. *Étudier est bon.*

36. *Le devoir est bien fait.*

37. *Nous avons beaucoup de pouvoir.*

38. *Nous allons prendre le dîner après avoir regardé le coucher du soleil.*

39. *Son avoir ne suffit pas à cette opération*

4.5. SOURCE 4 L'INFINITIF COMME ADNOMINAL

L'infinitif en tant que forme nominale peut jouer le rôle d'un complément d'adjectif :

40. *On interdit qu'on affiche ici. ⇒ Il est interdit d'afficher ici*

41. *Je suis enchanté que je fasse votre connaissance. ⇒ Je suis enchanté de faire votre connaissance.*

On range également dans cette même source l'infinitif adnominal dans les expressions figées :

42. *J'ai honte que je dise ma pensée. ⇒ J'ai honte de dire ma pensée*

43. *J'ai envie de prendre une douche*

44. *J'ai l'honneur de vous demander une chose*

Ici, il y a lieu de penser que la théorie lexicaliste entre en concurrence avec la théorie transformationnelle standard. Dans le premier cas, l'infinitif complément est engendré dans la base à titre de GN et la présence de la préposition « de » s'explique par la structure générale de l'adnominal. C'est la solution adoptée ici.

Dans le second cas, l'infinitif est dû à la coréférentialité de sujets et la préposition « de » s'explique par la préservation de structure.

4.6. SOURCE 5

En Grammaire Générative et Transformationnelle, il y a une règle qu'on appelle *Faire Infinitif*, notée F/I qui vaut pour les verbes *faire, entendre, voir, laisser*. Cette règle a la propriété de postposer l'infinitif enchâssé sous ces verbes.

45. *Ça fait que les oiseaux rient aux éclats. ⇒ Ça fait rire les oiseaux aux éclats*

46. *J'entends que le train siffle. ⇒ J'entends siffler le train.*

47. *Je vois que les étudiants jouent. ⇒ Je vois les étudiants jouer.*

48. *Laisse que Rasoa vive. ⇒ Laisse vivre Rasoa.*

Il faut faire remarquer ici que si le verbe enchâssé régit un objet direct, le sujet postposé nécessite la présence de la préposition « à » :

49. *Je fais que les gens dansent le kilalaka. ⇒ Je fais danser le Kilalaka aux gens.*

50. *J'entends que le train siffle l'au revoir. ⇒ J'entends siffler l'au revoir au train.*

51. *Je vois que les étudiants copient la leçon. ⇒ Je vois copier la leçon aux étudiants.*

52. *Je laisse que Rasoa vive sa vie. ⇒ Je laisse vivre sa vie à Rasoa.*

Mais si le verbe régit un objet prépositionnel, la préposition « à » n'est pas requise :

53. *Je fais que tout le monde s'occupe de ses oignons. ⇒ Je fais s'occuper de ses oignons tout le monde*

54. *J'entends que Rakoto parle à Rasoa. ⇒ J'entends parler Rakoto à Rasoa*

55. *Je vois que tu parles de FLE. ⇒ Je te vois parler de FLE*

Il faut ajouter que la liste des verbes soumise à cette règle est ouverte, mais on ignore les traits syntaxiques qui les imposent, ainsi par exemple :

56. *J'amène se promener les enfants*

D'autre part, si la postposition est stricte avec le verbe *faire*, elle est relative dans les autres, pourtant l'infinitif est obligatoire.

57. *Je laisse jouer les enfants = je laisse les enfants jouer*

58. *Je regarde jouer les enfants = je regarde les enfants jouer*

59. *Je vois jouer les enfants = je vois les enfants jouer*

RAKOTOMALALA, 25 janvier 2010

Références

Anonyme. (2005, Novembre 19). *Deux verbes qui se suivent le second se met à l'infinitif*. Récupéré sur françaisfacile.com: http://www.francaisfacile.com/cours_francais/2-verb-es-qui-se-suivent-le-deuxieme-se-met-a-l-infinitif

DHENIN, M. (2016). *Cahiers pédagogiques*. Récupéré sur N°440 Dossier orthographe, Raisonner sur l'accord des participes passés: <http://www.cahiers-pedagogiques.com/Raisonner-sur-l-accord-des-participes-passes>

DUBOIS, J. (1969). *Grammaire structurale du français: la phrase et les transformations*. Paris: Larousse.

ECO, U. ([1979] 1985 p 66-67). *Lector in fabula ou la coopération interprétative dans les textes littéraires*. Paris: Grasset.

LAFONT, R. (1978). *Le travail et la langue*. Paris: Flammarion.

PARIENTE, J.-C. (1982). "Le nom propre et la prédication dans les langues naturelles". *Langages*, 66, 37-65.

PINCHON, J., & WAGNER, R. L. (1991). *Grammaire du Français*. Paris: Hachette livre.

VOSS, J. (1973). Noam Chomsky et la linguistique cartésienne. *Revue philosophique de Louvain*, pp. 512-538.